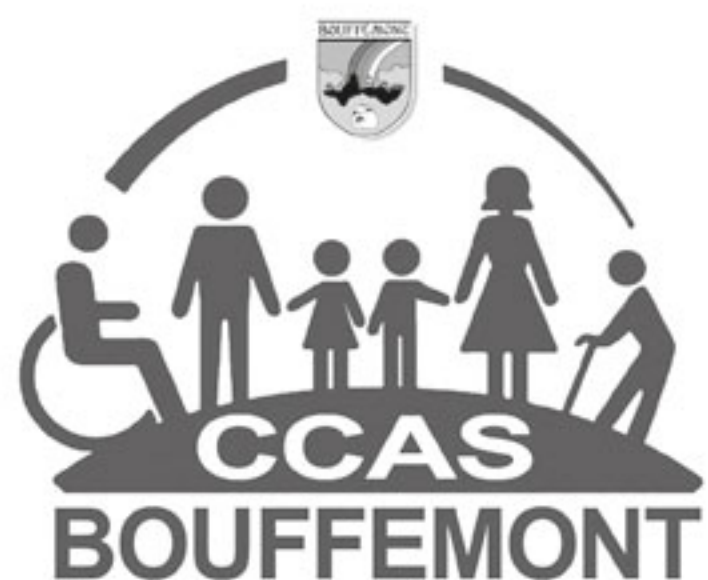




Remise du Coupon Activité Sportive 2026

(réduction pour l'adhésion de votre enfant de 2 à 17 ans à un club de sport)



Au Forum des Associations

le Samedi 5 septembre 2026

ou au CCAS jusqu'au 30 octobre 2026.

Fournir une Attestation CAF version papier ou numérique
(téléchargeable à partir du site www.caf.fr).

Si votre Quotient Familial est compris entre 1 et 7, votre enfant de 2 à 17 ans peut bénéficier d'une réduction sur une inscription à une activité sportive dispensée par un club bouffémontois (voir liste ci-dessous), sous forme d'un Coupon Activité Sportive.

LES RÉDUCTIONS Un seul coupon par enfant (Utilisable dans les clubs sportifs jusqu'au 15 novembre 2025)	LES TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL
QF 1 : réduction de 44€	Inférieur ou égal à 600€
QF 2 : réduction de 38€	de 601 € à 710 €
QF 3 : réduction de 32€	de 711 € à 820 €
QF 4 : réduction de 26€	de 821 € à 930 €
QF 5 : réduction de 21€	de 931 € à 1 080 €
QF 6 : réduction de 16€	de 1 081 € à 1 230 €
QF 7 : réduction de 11€	de 1 231 € à 1 430 €

LES CLUBS SPORTIFS acceptant le Coupon Activité Sportive		OBS OFFICE BOUFFÉMONTAIS DES SPORTS
• AGB (Gym)	• La Galoche (Rando.)	
• Bac Basket	• Gym Évolution	
• Bac Foot	• Karaté club	
• Bac Judo	• Bouffémont Pétanque	
• Badminton	• Team Darts 95 (Fléchettes)	
• Boxe anglaise	• Tennis Club Bouffémont	
• Cercle Nautique 95	• Volley club	

Horaires du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Espace Eiffel - 2 bis, rue Eiffel - 95570 BOUFFÉMONT
☎ 01 39 91 64 61 ✉ ccas@ville-bouffemont.fr

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi, Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h